

COMMISSIONS MUNICIPALES – NOUVELLE COMPOSITION

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle que l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux Conseils municipaux de constituer des commissions dont le rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions soumises à délibération du Conseil municipal. Ces commissions émettent des avis simples et peuvent formuler des observations. Le Conseil municipal est seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation des travaux de ces commissions.

Le 13 juin 2014, le groupe « *Union Citoyenne pour Landivisiau* » a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Rennes aux fins d'annulation de la délibération n° 2014/402 du 17 avril 2014 qui :

- portait à 9 le nombre de ces commissions,
- fixait à 10 le nombre de Conseillers municipaux siégeant au sein des commissions,
- approuvait la composition selon la répartition suivante :
 - 8 membres de la liste « *Landivisiau avec vous et pour vous* » ;
 - 1 membre de la liste « *Union Citoyenne pour Landivisiau* » ;
 - 1 membre de la liste « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* ».

CONSIDERANT que par décision du Tribunal Administratif de Rennes en date du 28 avril 2016, la délibération précitée a été annulée, il convient donc de procéder à nouveau à la composition de ces commissions,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la constitution des 9 commissions suivantes :

- Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelage ;
- Commerce et Artisanat - Urbanisme réglementaire ;
- Enfance - Famille - Jeunesse ;
- Finances - Travaux - Agriculture ;
- Action sociale - Santé - Logement ;
- Economie - Projets urbains - Foncier ;
- Education - Formation ;
- Culture - Patrimoine ;
- Vie associative - Sport.

FIXE à 10 le nombre de Conseillers municipaux siégeant au sein de ces commissions.

Envoyé en préfecture le 23/06/2016

Reçu en préfecture le 23/06/2016

Affiché le

0012021250032-20160610200306-Union

PROCEDE au scrutin public pour la nomination des membres des commissions (de groupes «*Union citoyenne pour Landivisiau*», composé de 6 conseillers municipaux, souhaite voter à bulletins secrets. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les 6 membres ne représentant pas un tiers de l'assemblée délibérante, la nomination se fait au scrutin public),

APPROUVE :

- la composition des 9 commissions selon le mode de scrutin à la proportionnelle au plus fort reste,
- la répartition suivante :
 - 7 membres de la liste « *Landivisiau avec vous et pour vous* » ;
 - 2 membres de la liste « *Union Citoyenne pour Landivisiau* » ;
 - 1 membre de la liste « *Ensemble et autrement pour Landivisiau* ».

APPROUVE EGALEMENT la composition des 9 commissions de la manière suivante :

▪ Commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Yvan MORRY, Louis SALIOU, Christine PORTAILLER, Marie-Christine QUEOURON, Roger DERRIEN, Isabelle APPRIOU, Janine L'AMINOT.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Corinne LAIZET, Jean-René KERRIEN.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Marguerite BLEAS.

▪ Commission « Commerce et Artisanat - Urbanisme réglementaire » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Jean-Luc MICHEL, Yvan MORRY, Sébastien JEZEQUEL, Yvon BALANANT, Huguette AUFFRET, Yvon LE BRAS, Arnaud BILLON.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Louis POULIQUEN, Jean - René KERRIEN.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT.

▪ Commission « Enfance - Famille - Jeunesse » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Nadine LE BERRE, Christine PORTAILLER, Isabelle APPRIOU, Janine L'AMINOT, Arnaud BILLON, Huguette AUFFRET, Myriam BOSC.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Anne-Marie LARVOR, Marie - France BETON.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Marguerite BLEAS.

▪ Commission « Finances - Travaux - Agriculture » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Louis SALIOU, Jean-Luc MICHEL, Janine L'AMINOT, Roger DERRIEN, Yvon BALANANT, Yvon LE BRAS, Karine BLEAS.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Jean-René KERRIEN, Emile TURLAN.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Marguerite BLEAS.

▪ Commission « Action sociale - Santé - Logement » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Marie-Christine QUEOURON, Françoise MORIZUR, Marguerite MARTIN, Karine BLEAS, Jean-Paul YVEN, Sébastien JEZEQUEL, Isabelle APPRIOU.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Anne-Marie LARVOR, Marie-France BETON.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT.

▪ Commission « Economie - Projets urbains - Foncier » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Yvan MORRY, Jean-Luc MICHEL, Louis SALIOU, Sébastien JEZEQUEL, Karine BLEAS, Jean-Paul YVEN, Yvon BALANANT.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Corinne LAIZET, Louis POULIQUEN.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT.

.../...

▪ Commission « Education - Formation » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Christine PORTAILLIER, Nadine LE BERRE, Myriam BOSC, Karine BLEAS, Isabelle APPRIOU, Marguerite MARTIN, Daniel PERVES.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Emile TURLAN, Anne-Marie LABVOR.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT.

▪ Commission « Culture - Patrimoine » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Daniel PERVES, Françoise MORIZUR, Marguerite MARTIN, Huguette AUFFRET, Roger DERRIEN, Nadine LE BERRE, Jean-Paul YVEN.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Marie - France BETON, Corinne LAIZET.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Marguerite BLEAS.

▪ Commission « Vie associative - Sport » :

Liste « Landivisiau avec vous et pour vous » : Françoise MORIZUR, Marie-Christine QUEOURON, Arnaud BILLON, Sébastien JEZEQUEL, Yvon LE BRAS, Myriam BOSC, Janine L'AMINOT.

Liste « Union citoyenne pour Landivisiau » : Louis POULIQUEN, Emile TURLAN.

Liste « Ensemble et autrement pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

| VOTE | |
|--------------------|----|
| SUFFRAGES EXPRIMES | 29 |
| POUR | 29 |
| CONTRE | 0 |

Fait à Landivisiau, le 10 juin 2016.

Le Maire,

Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le.....**23 JUIN 2016**

Et de la publication, le.**17 JUIN 2016**...

Fait à Landivisiau, le...**10 JUIN 2016**.....

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

